

## Toute l'actualité de la fiscalité immobilière

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires et collaborateurs

## Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'appréhender les nouveautés législatives, doctrinales et jurisprudentielles en matière de fiscalité immobilière
- Les intégrer dans le conseil apporté au client dans le cadre de ses opérations immobilières

## Contenu

Ce qu'il ne fallait pas manquer en 2025 !

- Tour d'horizon des dispositions des dernières lois de finances relatives à la fiscalité immobilière
- Fiscalité directe des vendeurs de biens ou droits immobiliers
- Les plus-values immobilières privées
- Les plus-values professionnelles
- Régime fiscal des professionnels de l'immobilier
- La TVA immobilière : notion d'assujetti, TVA sur marge, article 257 bis CGI ...
- Les droits de mutation à titre onéreux
- Les taxes sur les cessions de terrains devenus constructibles
- Fiscalité des revenus locatifs : revenus fonciers, fiscalité de la location meublée
- Régimes d'incitation fiscale à l'investissement

## Prérequis

Pratique de la fiscalité immobilière

## Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Présentation des diverses règles applicables

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Page 1 sur 2

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION BORDEAUX** : 8 rue Mably 33000 BORDEAUX

Tél. +33 5 56 44 77 76– Fax : +33 5 56 48 24 97– Courriel : [bordeaux@inafon.fr](mailto:bordeaux@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

## Modalités techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation